



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA COLLECTE DU BAC BRUN, UN ÉCOCENTRE RÉGIONAL ET UNE RECYCLERIE SUR LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ D'ICI 2026!

Château-Richer, le 25 janvier 2017 — Lors de la séance du Conseil de la MRC de novembre dernier, les maires ont signifié leur engagement à gérer de manière proactive les matières résiduelles du territoire en adoptant la Stratégie régionale concertée de gestion durable des matières résiduelles de la Côte-de-Beaupré.

Depuis 2014, la MRC de La Côte-de-Beaupré travaille sur un modèle de gestion optimale de ses matières résiduelles afin de réduire la quantité de matières éliminées, de restreindre l'augmentation de ses coûts, de diminuer la quantité de gaz à effet de serre émis par la gestion des matières résiduelles et d'améliorer les services offerts pour faciliter la participation des citoyens, des entreprises et des institutions à la récupération. Comme le rappelait monsieur Majella Pichette, maire et président du comité de suivi de la stratégie : « Nous voulions savoir quels étaient les besoins et les attentes de nos contribuables dans ce dossier. Nous avons donc organisé plusieurs activités de concertation et de communication qui ont permis de prendre le pouls de plus de 550 personnes et de proposer une vision et des mesures concrètes et réalistes. »

Ainsi, à partir de 2018, un véritable virage sera entrepris sur le territoire par l'ajout progressif de plusieurs infrastructures et la mise en place de mesures favorisant l'essor d'une économie circulaire. « Avec nos nouvelles infrastructures, nous ajoutons un maillon dans la chaîne de traitement des matières résiduelles sur notre territoire afin d'augmenter la qualité du service ainsi que la qualité des matières à valoriser » précise madame Parise Cormier, préfet de la MRC.

Dès 2018, les citoyens pourront bénéficier d'un nouveau service de collecte des matières organiques. Bien conscient du changement d'habitude qui sera demandé aux contribuables, le conseil de la MRC compte bien accompagner les citoyens et les entreprises pour faciliter leur compréhension des enjeux et la transition vers une récupération performante de ces matières.

En 2020, l'ouverture d'un écocentre régional permettra d'améliorer considérablement le service aux entreprises du territoire, qui n'ont présentement pas accès aux écocentres municipaux, leur permettant de pleinement participer à la récupération des matières

résiduelles. Puis, à cet écocentre s'ajoutera une recyclerie où seront, entre autres, récupérés et conservés les matériaux de construction à valeur patrimoniale. La recyclerie est un lieu de transition des matières entre l'écocentre et le magasin du réemploi dont l'objectif est de maximiser le potentiel de réemploi des encombrants, matériaux de construction et autres objets avant qu'ils empruntent la voie de l'écocentre qui en assurera le recyclage.

Finalement, un chantier de travail sur l'optimisation de la gestion d'ordures ménagères sera entrepris afin de valider les possibilités d'économies supplémentaires.

Bref, bien que cela puisse sembler un chantier ambitieux, le directeur de la MRC est optimiste quant aux résultats : « La stratégie va permettre à terme de réduire l'augmentation des coûts de 15%, de récupérer 76% des matières résiduelles générées sur le territoire et de réduire d'environ 40% les émissions de gaz à effet de serre découlant de la gestion des matières résiduelles ». De son côté, Mme Cormier souligne qu' « En tant que MRC engagée dans le développement durable, il ne faut plus contribuer seulement parce que nous devons rencontrer nos obligations légales, mais parce qu'il faut gérer nos matières résiduelles de manière responsable et mettre de l'avant une gouvernance qui protège l'environnement pour offrir aux générations futures une qualité de vie et des milieux de vie sains et sécuritaires ».

En terminant, cet important chantier a été possible grâce aux contributions financières de la Fédération canadienne des municipalités dans le cadre du Fonds vert municipal et de la Communauté métropolitaine de Québec.

Pour consulter le document de la Stratégie régionale concertée de gestion durable des matières résiduelles : http://www.mrccotedebeaupre.com/sp_matieres_residuelles.shtml

- 30 -

Source : Michel Bélanger
Directeur général
418-824-3444